

FICHE DE POSTE

D'ENSEIGNANT RÉFÉRENT

PERSONNEL CONCERNE

- Enseignant du premier degré, titulaire du CAPPEI ou d'un titre équivalent,
- Enseignant du second degré, titulaire du 2 CA-SH et engagé dans la formation CAPPEI,
- Enseignant du premier ou du second degré engagé dans la formation CAPPEI ou qui souhaite s'y engager.

CADRE

Informations et conseils sur la scolarisation des élèves en situation de handicap.

- Coordination de la mise en oeuvre et suivi du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève.
- Liaison avec les différents partenaires du P.P.S. (Maison Départementale des Personnes Handicapées, parents, établissements scolaires, services spécialisés, IEN...).

MISSIONS DU POSTE

- Mise en oeuvre de la continuité du P.P.S.
- Organisation et animation des Equipes de Suivi de la Scolarisation (E.S.S.).
- Rédaction des comptes rendus d'E.S.S. et diffusion à l'ensemble des partenaires.
- Constitution et transmission des dossiers des élèves à l'Equipe pluridisciplinaire d'Evaluation et à la M.D.P.H.

Compétences attendues :

- Bonne connaissance des différents dispositifs de scolarisation 1er et 2d degrés.
- Bonne connaissance des dispositions réglementant la scolarisation des élèves en situation de handicap (loi n° 2005-102 du 11 février 2005).
- Sens de l'organisation et de la communication.
- Sens de l'analyse.
- Sens de la relation.